

95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football



Terre de jeu & d'équilibre

N°775 - ÉDITION DU 24 JUILLET 2026



COMMISSIONS

- Commission Départementale des Calendriers et Organisation des Compétitions
- Commission Départementale d'Application et du Statut de l'Arbitrage et des mutations d'Arbitre
- Commission des Finances
- Commission Futsal



Crédit  Mutuel 
le département



Terre de jeu & d'équilibre



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES CALENDRIERS ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION ELECTRONIQUE DU 24 JUILLET 2026

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

MARCOUVILLE CITY CPA – 580882

U14 D3/C

Courriel du 20/07/2026

La Commission,
Pris connaissance de la sollicitation d'un changement de groupe en raison d'un incident survenu au cours de la saison précédente.

La Commission a retrouvé la trace de l'incident intervenu entre les deux clubs, ainsi que la demande de ne plus figurer dans la même poule que le club en question dans un courriel du 18 décembre 2025.

La Commission répond favorablement à la demande, entraînant une modification des poules de la catégorie et de la division susmentionnées.

EZANVILLE ÉCOUEN US – 500712

SENIORS D3/A

Courriel du 20/07/2026

La Commission,
Pris connaissance de la sollicitation d'un changement de groupe en raison de problèmes de sécurité rencontrés au cours de la saison précédente.

La Commission répond favorablement à la demande, entraînant une modification des poules de la catégorie et de la division susmentionnées.

La Commission rappelle que l'existence d'incidents antérieurs ne permet pas de présumer qu'un club ne souhaite pas rencontrer à nouveau l'adversaire concerné la saison suivante. Les souhaits particuliers doivent lui être transmis avant la constitution des groupes.



**SAINT-PRIX ES – 507986****SENIORS D3/C**

Courriel du 22/072026

La Commission,
Pris connaissance de la sollicitation d'un changement de groupe en raison d'incidents survenus au cours de la saison précédente.

La Commission répond favorablement à la demande, entraînant une modification des poules de la catégorie et de la division susmentionnées.

La Commission rappelle toutefois que l'existence d'incidents antérieurs ne permet pas de présumer qu'un club ne souhaite pas rencontrer à nouveau l'adversaire concerné la saison suivante. Les souhaits particuliers doivent lui être transmis avant la constitution des groupes.

MAGNY EN VEXIN F.C. - 500686

Courriel du 22/07/2026

La Commission prend note de l'engagement d'une équipe en U14D5.

EAUBONNE FC – 565601

La Commission prend note de l'engagement de deux équipes en U14D5 ainsi qu'une équipe en U15D2.

INFORMATION INSCRIPTIONS EQUIPES

La Commission Calendriers et Organisation des Compétitions a pris en compte, dans la mesure du possible, les desiderata envoyés par les clubs.

La Commission vous rappelle que les inscriptions d'engagements pour de nouvelles équipes ainsi que la confirmation des inscriptions des équipes, déjà engagées, dans les dernières divisions de toutes les catégories sont à faire **au plus tard le 24/08/2026**.

Liste des clubs concernés :

Séniors D4

PONTOISIENNE JS 2			
MAGNY EN VEXIN FC 2	ES HERBLAY 3		
FOSSÉS FU 2	BEAUCHAMP AS 2		





COURDIMANCHE AS 2	THILLAY VAUD. ESM 2	MONTMAGNY FC 2	VALLEE DU SAUSSERON ES 1
FRETTOISE ES 2	AJ ENGHIEUNNOISE et DEUILLOISE 2		BRUYERES BERNES USM 1
GONESSE RC 3	FRETTOISE ES 1	NEUVILLE SUR OISE AS 1	ORVILLOISE 1
ROISSY EN France US 2			PARMAIN AC 1
VEXIN AS 1	VEXIN AS 2	ENTENTE BEAUMONT MOURS 3	PIERRELAYE FC 2
PONTOISIENNE JS 2	ENTENTE BEAUMONT MOURS 2	MONTMORENCY FC 2	PARMAIN AC 2
FOSSES FU 2	ES HERBLAY 3	EZANVILLE ECOUEN US 2	MENUCOURT AS 2
MAGNY EN VEXIN FC 2	BEAUCHAMP AS 2	PUISEUX LOUVRES 95 FC 2	BELLOY ST MARTIN ASC 1
PRESLES FC 2	GARGES FCM 3	CHAUMONTEL LUZARCHES 2	
VAUREAL FCM 3	MENUCOURT AS 2	ARNOUVILLE FAS 1	

U18 D3

	PIERRELAYE FC 1	
ENT. BEAUMONT MOURS 2	FRETTOISE ES 1	ARNOUVILLE FAS 1
RC ARGENTEUIL 3		MONTSOULT BAILLET US 1
BEAUCHAMP AS 2	CHAMPAGNE 95 SFC 2	PONTOISIENNE JS 1
MONTMAGNY FC 1	PUISEUX LOUVRES 95 FC1	MONTMORENCY FC 1
CHAMPAGNE 95 SFC 1	VEXIN AS 2	MAGNY EN VEXIN FC 1
ROISSY EN France US 1	SURVILLIERS Av. 1	FONTENAY EN PARISIS FC 1
NEUVILLE/OISE AS 1	VEXIN AS 1	HERBLAY ES 2
MENUCOURT AS 2		

U17 D1

ECOUEN FC 1	SOISY AM FC 1	RC ARGENTEUIL 2	SARCELLES AAS 2
ENTENTE ROISSY/LE THILLAY 1	CORMEILLAIS ACS 1	DEUIL ENGHIEUN FC 1	
MARCOUVILLE CITY CP 1	GOUSSAINVILLE FC 1		

U16 D4

ADAMOIS OI. 2	PUISEUX LOUVRES FC 1	
	GARGES FCM 2	ERAGNY AS 1
MAGNY EN VEXIN FC 1	ACADEMIE FC ERMONT 2	FRETTOISE ES 1
MONTMORENCY FC 2		SURVILLIERS Av 1





CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1	PIERRELAYE FC 2	ASS. JEUNESSE ENGHIEUNNOISE ET DEUILLOISE 2
DOMONT FC 1	CHAMPAGNE 95 SFC 2	BOUFFEMONT ACF 1

U15 D2

ST LEU 95 FC 1	SURVILLIERS Av. 1	GARGES FCM 1	GONESSE RC 1
VAUREAL FCM 1	SOISY AM FC 1	CORMEILLAIS ACS 1	
ST BRICE FC 1	RC ARGENTEUIL 3	ASSO JEUNESSE ENGHIEUNNOISE ET DEUILLOISE 1	ST LEU 95 FC 2
ARGENTEUIL RC 2	ECOUEN FC 1	PUISEUX LOUVRES FC 1	ERAGNY AS 1
	MARCOUVILLE CITY CP 1	PARMAIN AC 1	BEZONS USO 1
CERGY PONTOISE FC 2	ASSO JEUNESSE ENGHIEUNNOISE ET DEUILLOISE 2		

U14 D5

ASC BELLOY ST MARTIN 1	ARGENTEUIL RC 5	CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1	ADAMOIS OI. 2
	HERBLAY ES 3	FRANCONVILLE FC 3	MENUCOURT AS 2
FOSSÉS FU 2	GONESSE RC 4	ENTENTE BEAUMONT MOURS 2	PONTOISIENNE JS 2
ECOUEN FC 4	PUISEUX LOUVRES 95 FC 2	SARCELLES AAS 7	GARGES FCM 3
VAUREAL FCM 3	MONTMAGNY FC 3	ACADEMIE FC ERMONT 2	VEXIN AS 1
ARGENTEUIL FC 3	EZANVILLE ECUEN US 1		MAGNY EN VEXIN FC 1
ASSO JEUNESSE ENGHIEUNNOISE ET DEUILLOISE 2		PARMAIN AC 1	VALLEE SAUSSERON ES 1
MONTMORENCY FC 2		ASSO JEUNESSE ENGHIEUNNOISE ET DEUILLOISE 1	PIERRELAYE FC 1
FONTENAY EN PARISIS FC 1		BEAUCHAMP AS 3	FRETTOISE ES 1
BOUFFEMONT ACF 1	DOMONT FC 1	ST BRICE FC 4	BEZONS USO 3

Anciens D4

PISCOP MOISSELLES 1	ARGENTEUIL RC 2	CORMEILLAIS ACS 1	ASC BELLOY ST MARTIN 2
SOISY AM FC 2	ORVILLOISE AS 1	VALLEE SAUSSERON ES 2	BEZONS USO 1
		DOMONT FC 2	

CDM D2



ST BRICE FC 2	PONTOISIENNE JS 1	
PIERRELAYE FC 1	COSMO TAVERNY	

CHANGEMENT DE COMPOSITION DES GROUPE*

SENIORS D3

Poule A - 12 équipes			Poule B - 12 équipes			Poule C - 12 équipes		
1	51392 6	DOMONT FC 2	1	54656 1	DEUIL ENGHIEN FC 2	1	54611 6	MONTMORENCY FC 1
2	51976 3	THILLAY VAUD. ESM 1	2	50943 1	SOISY AM FC 2	2	50057 8	FRANCONVILLE
3	54996 8	ST LEU 95 FC 3	3	51050 6	GONESSE RC 2	3	56518 7	AJ ENGHIENNOISE et DEUILLOISE 1
4	52326 6	GROSLAY FC 2	4	55198 8	CERGY PONTOISE FC 3	4	52775 5	MENUCOURT AS 1
5	56531 2	PRESLES FC 1	5	55058 2	VILLIERS LE BEL FC 3	5	50061 1	BEAUCHAMP AS 1
6	54240 2	FOSSÉS FU 1	6	50068 1	VIARMES As. Ol. 1	6	54591 3	COURDIMANCHE AS 1
7	59032 2	CHAUMONTEL LUZARCHES 1	7	51100 0	ERAGNY FC 1	7	56081 2	PIERRELAYE FC 1
8	50057 5	CORMEILLAIS ACS 2	8	50071 2	EZANVILLE ECOUEEN US 1	8	58048 7	MERY MERIEL FC 2
9	52087 1	PUISEUX LOUVRES 95 FC 1	9	55139 0	ERMONT AS 3	9	51050 1	AUVERS ENNERY FC 1
1 0	51961 6	MARLY LA VILLE ES 2	1 0	50798 6	ST PRIX ES 1	1 0	54063 0	ADAMOIS Ol. 2
1 1	56105 8	ES HERBLAY 2	1 1	58088 2	MARCOUVILL E CITY CP 1	1 1	55431 3	CHAMPAGNE SFC 2
1 2	52269 6	GARGES FCM 2	1 2	51984 4	OSNY FC 3	1 2	55144 4	ARGENTEUIL FC 3

U14 D3

Poule B - 10 équipes			Poule C - 10 équipes		
1	561058	HERBLAY ES 1	1	527755	MENUCOURT AS 1
2	549968	ST LEU 95 FC 3	2	550582	VILLIERS LE BEL FC 2
3	522695	GARGES FCM 2	3	581364	GOUSSAINVILLE FC 2
4	510506	GONESSE RC 2	4	550783	PONTOISIENNE JS 1
5	551390	ERMONT AS 3	5	509431	SOISY AM FC 2
6	538505	VAUREAL FCM 2	6	560130	ACADÉMIE FC ERMONT 1
7	546116	MONTMORENCY FC 1	7	519616	MARLY LA VILLE ES 1
8	518488	ST OUEN L'AUMÔNE AS 3	8	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1





9	549561	DEUIL ENGHIEU FC 2	9	500611	BEAUCHAMP AS 1
10	527269	ST BRICE FC 3	10	551988	CERGY PONTOISE FC 4

U14 D5

Poule A - 10 équipes			Poule B - 10 équipes		
1	529169	ASC BELLOY ST MARTIN 1	1	590534	ARGENTEUIL RC 5
2	517328	ENTENTE SSG 4	2	561058	HERBLAY ES 3
3	542402	FOSSÉS FU 2	3	510506	GONESSE RC 4
4	528672	ECOUEN FC 4	4	520871	PUISEUX LOUVRES 95 FC 2
5	538505	VAUREAL FCM 3	5	517377	MONTMAGNY FC 3
6	551444	ARGENTEUIL FC 3	6	500712	EZANVILLE ECOUEN US 1
7	565187	ASSOCIATION JEUNESSE ENGHIEUNNOISE ET DEUILLOISE 2	7	561118	MONTIGNY 95 FC 2
8	546116	MONTMORENCY FC 2	8	549307	COSMO TAVERNY 2
9	527726	FONTENAY EN PARISIS FC 1	9	523266	GROSLAY FC 2
10	526262	BOUFFEMONT ACF 1	10	500611	BEAUCHAMP AS 2

Poule C - 10 équipes			Poule D - 10 équipes		
1	590322	CHAUMONTEL LUZARCHES AS 1	1	540630	ADAMOIS OI. 2
2	500578	FRANCONVILLE FC 3	2	527755	MENUCOURT AS 2
3	580840	ENTENTE BEAUMONT MOURS 2	3	550783	PONTOISIENNE JS 2
4	500695	SARCELLES AAS 7	4	522695	GARGES FCM 3
5	500686	MAGNY EN VEXIN FC 2	5	560130	ACADEMIE FC ERMONT 2
6	510501	AUVERS ENNERY FC 1	6	500686	MAGNY EN VEXIN FC 1
7	530273	PARMAIN AC 1	7	519260	VALLEE SAUSSERON ES 1
8	560812	PIERRELAYE FC 1	8	513926	DOMONT FC 1
9	500611	BEAUCHAMP AS 3	9	515375	FRETTOISE ES 1
10	527269	ST BRICE FC 4	10	530279	BEZONS USO 3
11	565601	EAUBONNE FC 1	11	563529	VEXIN AS 1
12		EXEMPT 1	12	565601	EAUBONNE FC 2

*Composition des groupes sous réserve d'éventuelles modifications

Secrétaire de séance
M. Pezriere

Président de séance
M. Podan-Mavounzy





COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU STATUT DE L'ARBITRAGE ET DES MUTATIONS D'ARBITRE

REUNION RESTREINTE DU 21 JUILLET 2026

AFFECTATIONS DES MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

Les clubs bénéficiaires d'un ou deux joueurs mutés supplémentaires pour la saison 2026/2027 ont la possibilité d'exprimer leur choix d'affectation avant le début des compétitions, conformément aux indications mentionnées par la Commission dans son procès-verbal du 23 juin 2026.

Le Comité de Direction du 06 septembre 2016 a décidé que les clubs bénéficiant d'1 joueur ou de 2 joueurs supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « MUTATION » à défaut d'avoir informé la Commission du choix de l'affectation du ou des mutés supplémentaires, ceux-ci sont affectés automatiquement à l'équipe représentative du Club.

Voici donc la liste des clubs avec l'équipe à laquelle seront affectés le ou les joueurs mutés supplémentaires :

1 joueur muté supplémentaire :

500 575	CORMEILLAIS ACS	U16 R3
515 375	FRETTOISE ES	SENIORS Départemental 4
527 726	FONTENAY EN PARISIS FC	U18 Départemental 3
528 672	ECOUEN FC	SENIORS Départemental 1
549 307	COSMO TAVERNY	SENIORS Départemental 1
549 561	DEUIL ENGHIEU FC	SENIORS Départemental 2
554 313	CHAMPAGNE SFC	SENIORS Départemental 2
581 840	ENT. BEAUMONT MOURS	SENIORS Départemental 2

2 joueurs mutés supplémentaires

500 578	FRANCONVILLE FC	SENIORS Départemental 1
500 681	VIARMES ASNIERES OI.	SENIORS Départemental 3
507 986	ST PRIX ES	SENIORS Départemental 3
509 431	SOISY ANDILLY MARGENCY FC	SENIORS Départemental 2
511 509	ROISSY EN France US	SENIORS Départemental 2





519 844	OSNY FC	1 pour SEN D1 ; 1 pour SEN D2
523 266	GROSLAY FC	SENIORS Départemental 1
530 279	BEZONS USO	SENIORS Départemental 1
580 487	FC MERY MERIEL	SENIORS Départemental 2

Procès-verbal transmis aux Commissions Départementale et Régionale Statuts et Règlements et contrôle des mutations ainsi qu'à la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions pour information

COURRIER CLUB

Mail du 20/07/2026 du FCM Vauréal adressé à la CDA et transmis à notre Commission :

La Commission Départementale d'Application du Statut de l'Arbitrage et des Mutations d'Arbitres confirme sa décision parue dans son PV du 23 juin 2026.



COMMISSION DES FINANCES

RÉUNION ELECTRONIQUE DU 22 JUILLET 2026

Présents : Mme CHAKRI - MM. MOREIRA – RENAI - YABAS

Assiste : Mme GONZALEZ (Comptable).

La commission informe que toutes les décisions de première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val-d'Oise de Football.

RAPPEL

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du Club, dans le cas contraire le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

INFORMATION

Pour toute nouvelle affiliation, nous vous rappelons qu'un chèque de caution de 150 Euros sera demandé.

CLUBS RELANCES SUR COMPTES CLUB DU 03/07/26

Liste des clubs relancés le 22/07/2026 avec une date butoir de règlement arrêtée au samedi 01^{er} août 2026 :

- 500565 – SURVILLIERS AVENIR
- 500575 – CORMEILLAIS ACS
- 500695 – SARCELLES AAS
- 510501 – FC AUVERS ENNERY
- 519763 – THILLAY VAUDHERLAND ESM
- 522689 – ARNOUVILLE F AS
- 522695 – GARGES ELES GONESSE FCM
- 525937 – GROUPE AMITIE FOOT. EDUCATIF PB
- 526262 – BOUFFEMONT ACF
- 547630 – MACCABI SARCELLES





- 550376 – MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS 95
- 550582 – VILLIERS LE BEL FC
- 551444 – ARGENTEUIL FC
- 551972 – ASC AVICENNE
- 561005 – BEZONS SPORTING CLUB
- 561101 – MONTIGNY LVBD
- 564044 – PARIS GOUSSAINVILLE FUTSAL
- 581840 – ENTENTE BEAUMONT MOURS

Pour rappel des coordonnées bancaires du District :

CREDIT MUTUEL

RIB: 10278 06078 00020451701 91

IBAN: FR76 1027 8060 7800 0204 5170 191

BIC: CMCIFR2A

Nous vous informons qu'à défaut de règlement au plus tard le 1^{er} août 2026, la Commission des Finances s'emparera de votre dossier pour application du règlement, lequel prévoit des sanctions sportives et/ou administratives (articles 3.6 et suivants du RS).

Prochaine réunion sur convocation





COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 21 JUILLET 2026

COURRIERS CLUBS

Asf Argenteuil : Mail du 16-06-26

Réception de votre dossier d'engagement modifié.

Combo Futsal : Mail du 17-06-26

Réception de votre dossier d'engagement.

Avicenne Asc : Mail du 23-06-26

Réception de votre dossier d'engagement modifié.

Montigny Lvdb : Mail du 27-06-26

Confirmation de l'engagement de 2 équipes en senior Futsal.

Bezons Sc : Mail du 29-06-25

Réception de votre dossier d'engagement.

La commission prend note du non engagement de votre équipe Senior masculine.

La commission prend note de l'engagement d'une équipe Senior féminine.

Montigny Lvdb : Mail du 02-07-26

Réception de votre dossier d'engagement.

Montmorency Futsal : Mail du 03-07-26

Pris note du désengagement de votre équipe senior Futsal.

Foot Indoor Loisir : Mail du 08-07-26

Réception attestation de mise à disposition du gymnase.

Remerciements

Racing Club d'Eaubonne : Mail du 13-07-26

Pris note de votre demande d'engagement d'une équipe senior Futsal.

Veuillez remplir le dossier d'engagement sur l'extranet de la LPIFF.

Bezons Uso : Mail du 13-07-26

Réception de votre dossier d'engagement modifié.

Pris note de l'engagement d'une équipe senior Futsal et d'une équipe U18 Futsal.

Méry-Mériel Fc : Mail du 13-07-26

Réception de votre dossier d'engagement modifié.

Pris note de l'engagement d'une équipe senior Futsal.





EVOLUTION DU TEMPS DE JEU – SAISON 2026/2027

Le Comité de Direction de la LPIFF a validé la modification du temps de jeu des compétitions futsal nationales et régionales des catégories U16 à Seniors masculines et U18F à Seniors Féminines (modification annoncée dans le PV Futsal de Ligue du 06 juillet 2026).

Le district du Val d'Oise de Football doit donc modifier également le temps de jeu des compétitions départementales correspondantes.

Le Comité de Direction du DVOF lors de sa réunion du 17 juillet 2026 a validé la modification du temps de jeu ci-dessous :

Championnats Seniors et Coupes départementales : **2 x 30 mn** sans arrêt du chronomètre

Cratérium et Challenge U16 : **2 x 30 mn** sans arrêt du chronomètre

Cratérium et Challenge U14 : **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre

Cratérium et Challenge U12 : **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre

Cratérium U10 : **2 x 20 mn** sans arrêt du chronomètre

La Commission invite les clubs concernés à prendre leurs dispositions pour bénéficier d'un créneau horaire de match compatible avec cette évolution de temps de jeu.

CALENDRIER SENIORS D1 SAISON 2026 / 2027

CHAMPIONNAT FUTSAL (Groupe à 10)

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
14-sept.-26 au 20-sept.-26	21-sept.-26 au 27-sept.-26	5-oct.-26 au 11-oct.-26	2-nov.-26 au 8-nov.-26	16-nov.-26 au 22-nov.-26	30-nov.-26 au 6-déc.-26	7-déc.-26 au 13-déc.-26	14-déc.-26 au 20-déc.-26	18-janv.-27 au 24-janv.-27
2 - 9 4 - 7 6 - 5 8 - 3 10 - 1	3 - 1 5 - 8 7 - 6 9 - 4 2 - 10	4 - 2 6 - 9 8 - 7 1 - 5 10 - 3	5 - 3 7 - 1 9 - 8 2 - 6 4 - 10	6 - 4 8 - 2 1 - 9 3 - 7 10 - 5	7 - 5 9 - 3 2 - 1 4 - 8 6 - 10	8 - 6 1 - 4 3 - 2 5 - 9 10 - 7	9 - 7 2 - 5 4 - 3 6 - 1 8 - 10	1 - 8 3 - 6 5 - 4 7 - 2 9 - 10
Journée 18	Journée 10	Journée 11	Journée 12	Journée 13	Journée 14	Journée 15	Journée 16	Journée 17
Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
10-mai-27 au 16-mai-27	25-janv.-27 au 31-janv.-27	1-févr.-27 au 7-févr.-27	22-févr.-27 au 28-févr.-27	1-mars-27 au 7-mars-27	8-mars-27 au 14-mars-27	22-mars-27 au 28-mars-27	19-avr.-27 au 25-avr.-27	3-mai-27 au 9-mai-27





DIVISION 1 Gr U		
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB
1	850889	MONTMAGNY ASFS 1
2	560964	BEZONS FUTSAL CLUB 1
3	551988	CERGY-PONTOISE FC 1
4	560814	FUTSAL CLUB VLB 1
5	551445	PARMAIN FUTSAL AS 1
6	560543	ARNOUVILLE CF 1
7	561101	MONTIGNY LVDB 1
8	560466	MY SARCELLES FUTSAL 1
9	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2
10	552305	OSNY UNITED 1

La commission départementale Futsal demande à tous les clubs engagés en championnat du DVOF de lui faire parvenir impérativement l'attestation fournie par la municipalité de mise à disposition du gymnase, précisant les jours et horaires de match.

ENGAGEMENTS SENIORS D2-D3 SAISON 2026 / 2027

Suite aux engagements reçus à ce jour, il n'y a que 15 équipes admissibles au championnat de D2 et 11 équipes potentielles au championnat de D3.

La commission futsal propose à la validation du Comité de Direction le rassemblement de toutes les équipes en Championnat de D2 et la répartition en 3 groupes de 8 à 10 équipes.

ENGAGEMENT D2		
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB
	565187	AJED 1
	582623	AFS VAUREAL 2
	561071	ASF ARGENTEUIL 2
	560964	BEZONS FUTSAL CLUB 2
	560866	COMBO FUTSAL 2
	582621	FOOT INDOOR LOISIR 1
	560814	FUTSAL CLUB VLB 2
	553776	GARGES DJIBSON ASC 3
	565322	JEF 1
	581364	GOUSSAINVILLE FC 2
	561101	MONTIGNY LVDB 2
	850889	MONTMAGNY ASFS 2
	560467	MSF 2
	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 3
	551445	PARMAIN FUTSAL AS 2





La commission futsal demande aux clubs ci-dessous de confirmer par mail l'engagement de leurs équipes pour le lundi 31 août 2026.

ENGAGEMENT D3		
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB
	565187	AJED 2
	565605	AKACIAS FUTSAL 1
	565605	AKACIAS FUTSAL 2
	530279	BEZONS USO 1
	580869	CFJ PERSANAISE 1
	565894	DIABLOTS UNITED 1
	565321	JC ACADEMY 1
	565321	JC ACADEMY 2
	580882	MARCOUVILLE CITY CP 3
	580487	MÉRY-MÉRIEL FC 1
	565896	RC EAUBONNE 1

ENGAGEMENT JEUNES SAISON 2026 / 2027

Les feuilles d'engagement des équipes de jeunes seront à retourner au secrétariat du DVOF pour **le mercredi 09 septembre dernier délai** afin de pouvoir valider l'organisation des plateaux et critérium lors de la réunion clubs.

Obligations clubs :

Critériums U10 - U12 - U14 (2 équipes max par catégorie) : nécessité d'avoir un créneau fixe pour chaque catégorie le samedi ou le dimanche.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application Google Forms** transmise aux clubs courant juillet.

La commission demande aux clubs d'indiquer le nom et l'adresse du gymnase ainsi que le jour et l'heure de début des rencontres.

Plateaux U8 Futsal : nécessité d'avoir un créneau fixe le samedi ou le dimanche différent de celui prévu pour les critériums U10 à U16.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application FAL** disponible sur le site du DVOF.

La commission demande aux clubs d'indiquer le nom et l'adresse du gymnase ainsi que le jour et l'heure de début des plateaux.

Les clubs ne disposant pas de créneaux distincts pour les plateaux et les critériums ne pourront pas engager d'équipes dans toutes les catégories.



RÉUNION D'INFORMATION

La Commission Futsal tiendra au siège du DVOF - 6, avenue du Bosquet à Baillet en France, une réunion d'information sur la présentation des calendriers seniors et jeunes.

L'organisation des critères jeunes et des plateaux Futsal :

Le lundi 14 septembre 2026 à 19h30.

Présence obligatoire des clubs sous peine **d'amende de 50€** conformément à l'annexe financière du DVOF.

La commission futsal souhaite de bonnes vacances à tous les clubs du Dvof.

Prochaine réunion sur convocation